

MESDAMES, MESSIEURS,

IL M'EST PARTICULIÈREMENT AGRÉABLE D'ÊTRE PARMİ VOUS AUJOURD'HUI. COMME CERTAINS LE SAVENT DÉJÀ, J'AI TOUJOURS APPRÉCIÉ TRAVAILLER AVEC LES HOMMES D'AFFAIRES. J'AI EU L'OCCASION, AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, DE RENCONTRER PLUSIEURS D'ENTRE VOUS, DANS UN AUTRE CONTEXTE BIEN SÛR, QUOIQUE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS, SUJET AUQUEL LE GOUVERNEMENT CANADIEN ATTACHE UNE IMPORTANCE TOUTE PARTICULIÈRE, AIT TOUJOURS ÉTÉ EN FILIGRANE DE NOS PRÉOCCUPATIONS MUTUELLES.

DANS MES NOUVELLES FONCTIONS, JE SUIS QUOTIDIENNEMENT PRÉOCCUPÉ PAR LA PLACE QUE DOIVENT OCCUPER PARMİ TOUTES LES AUTRES CONSIDÉRATIONS DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE, LA PROMOTION ET LA POURSUITE DE NOS INTÉRÊTS COMMERCIAUX. EN BIEN DES OCCASIONS, IL S'AGIT DE LA PREMIÈRE PLACE. COMME CERTAINS DE VOUS LE SAVENT, JE SUIS UN DE CEUX QUI CROIENT QU'IL EST PRESQUE ILLUSOIRE DE PRÉTENDRE À DES RELATIONS BILATÉRALES ÉTROITES, AU CHAPITRE POLITIQUE, SANS L'EXISTENCE DE RELATIONS COMMERCIALES SUBSTANTIELLES. QUI PLUS EST, NOTRE SYSTÈME POLITIQUE ET NOTRE CONCEPTION DE LA DÉMOCRATIE CONFÈRENT AU SECTEUR PRIVÉ UN RÔLE DE CATALYSEUR, DE MOTEUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE.

AINSI, DANS LE CAS DE PLUSIEURS PAYS AFRICAİNS, NOS RELATIONS POLITIQUES BILATÉRALES SE SONT AMÉLIORÉES ET DÉVELOPPÉES FONDAMENTALEMENT À PARTIR DU MOMENT OÙ LE SECTEUR PRIVÉ CANADIEN A PRIS CONSCIENCE DU POTENTIEL COMMERCIAL QUE RECÈLE LE CONTINENT, A